

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction  
des Eaux de la Lys

Réuni à ARRAS, le 8 Février 2011

Etaient présents:

MM. Andriès, Boussebart, Dissaux, Grimonprez, Houssin, Lefait, Lefebvre, Leroy,  
Méquignon.

Etaient excusés:

Mme Darnel, MM. Beauchamp, Bézirard, Bocquet, Cacheux, Deroo, Douez, Parent,  
Plancke, Schepman, Vandevoorde, Waymel.

Vu le rapport : 02-11

DECIDE :

- de réaliser les travaux de sécurisation de l'alimentation électrique de l'usine de production d'eau d'Aire-sur-la-Lys pour un montant maximum de 406.000 € TTC,
- de passer les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux (marché négocié) correspondants,
- d'imputer les sommes nécessaires sur le crédit inscrit au compte 23153 du budget du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président de prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).



VOTANTS : 9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le 11 FEV. 2011

Le Président,  
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX

**OBJET** : Sécurisation de l'alimentation électrique de l'usine d'Aire-sur-la-Lys

L'usine de production d'eau potable d'Aire-sur-la-Lys est sujette à des coupures d'alimentation électrique qui entraînent l'arrêt total de la production, elle ne dispose d'aucun moyen permettant d'assurer un secours en cas d'interruption de l'alimentation électrique principale.

Cette usine est considérée comme client prioritaire par EDF qui a donc une obligation de moyens pour la secourir, mais aucune obligation de résultats.

Afin de sécuriser cette alimentation, plusieurs solutions ont été étudiées par l'exploitant qui a mené une étude portant sur :

- L'installation d'un groupe électrogène,
- La réalisation d'une ligne de secours,
- Le recours à l'énergie éolienne.

Un groupe électrogène permettrait de couvrir les besoins énergétiques de l'usine mais cette hypothèse comporte beaucoup d'inconvénients. La mise en œuvre est complexe, l'équipement présente de nombreuses contraintes de maintenance et d'exploitation, notamment en matière environnementale (bruit, fumées, stockage gasoil).

En outre, une première approche financière conclut à un budget d'environ 500.000 € hors taxes.

Le recours à l'éolien s'avère également difficile. Le budget d'investissement s'élève au minimum à 1.000.000 €. Des travaux importants seraient nécessaires alors que le dispositif ne garantit aucune autonomie et aucune puissance minimum. L'impact environnemental est également très important.

Des contacts ont été pris avec EDF afin d'envisager la création d'une ligne de secours.

Le projet consiste à créer une nouvelle ligne à partir du poste source d'Aire-sur-la-Lys.

Il s'agirait d'une ligne enterrée équipée d'un transformateur autonome qui serait dotée d'une réserve de puissance de la part d'EDF.

En cas de coupure de la ligne aérienne existante, l'approvisionnement basculerait automatiquement sur cette ligne de secours.

Deux opérations sont nécessaires :

- Le raccordement d'une ligne de secours sur un transformateur source différent de l'alimentation principale :

Cette opération comprend :

- La pose des câbles et le terrassement,
- La pose d'une armoire de coupure,
- Le raccordement

L'ensemble est évalué à environ 50.000 € hors taxes.

- L'installation d'un nouveau poste de livraison

Les travaux consistent en :

- La réalisation d'une fouille pour l'installation du nouveau poste de livraison et la tranchée entre le poste actuel et l'emplacement du nouveau,
- L'installation du nouveau poste de livraison,
- L'installation de 2 cellules de raccordement sur le poste de livraison actuel,
- La pose de 2 liaisons (entre le nouveau poste et l'usine),

L'ensemble est évalué à 241.000 € hors taxes.

\* \* \*

Deux dépenses supplémentaires sont à prévoir :

- La fourniture d'une ligne téléphonique pour effectuer le comptage dans le nouveau poste de livraison,
- La fourniture d'un groupe électrogène de secours pour les travaux (2 à 3 jours de coupure de l'alimentation).

Au total, les travaux devraient s'élever à 300.000 € hors taxes.

Il convient d'y ajouter les dépenses de maîtrise d'œuvre, de contrôle technique et de SPS.

Un budget de 406.000 € TTC est donc à prévoir.

Cette réalisation ne protégera pas l'usine d'une coupure résultant d'une défaillance du poste source, ce qui est assez rare. Elle apporte toutefois une sécurisation importante.

\* \* \*

Il est demandé au Comité Syndical de se prononcer sur :

- La réalisation des travaux de sécurisation de l'alimentation électrique de l'usine de production d'eau d'Aire-sur-la-Lys pour un montant maximum de 406.000 € TTC,
- La passation des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux (marché négocié) correspondants,
- l'imputation des sommes nécessaires sur le crédit inscrit au compte 23153 du budget du Syndicat,
- la signature donnée à son Président de prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).

Vu le, 27 JAN. 2011,

**Le Président du Comité Syndical**

**Jean-Claude DISSAUX**

